

Le Président de l'université de La Réunion

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D612-1-13 ;

Vu les propositions de l'UFR sciences et technologies;

ARRETE

Article 1 : Sont désignés en qualité de présidents et membres des jurys des commissions pour les commissions d'examen des vœux dans Parcoursup :

COMMISSION EXAMENS DES VŒUX PARCOURSUP Licences : 1^{ère} année

Chimie, Chimie-*L.AS*,
Informatique,
Mathématiques, Mathématiques-*L.AS*,
Mathématiques et Informatique appliquées aux Sciences Humaines et Sociales,
Physique,
Sciences pour l'Ingénieur, Sciences pour l'Ingénieur-*Parcours Adapté*
Sciences de la Terre,
Sciences de la Vie, Sciences de la Vie-*Parcours Adapté*, Sciences de la Vie-*L.AS*.

Présidente : Hélène MAGALON

Membres : Emmanuelle GIRARD VALENCIENNES, Bertrand PAYET, Sébastien HOARAU, Marion LE GONIDEC, Christian DELHOMME, Youssef BOUDABBOUS, Jérôme BRIOUDE, Pierre-Olivier LUCAS DE PESLOUAN, Adline NAGELS, Anthony FINIZOLA, Maud BALLAND, Mathilde GRASSI, Mireille FOUILLAUD.

Article 2 : La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Denis, le 13 AVR. 2021

Le Président de l'université de La Réunion

Par délégation du Président de l'Université,
la Vice-présidente du Conseil d'administration
en charge de la Formation et de la Vie Universitaire


Marcelline DUCROCQ-GRONDIN